

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2026

ORDRE DU JOUR

I) AFFAIRES GENERALES

- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Mise en place d'une mutualisation de la Police Municipale avec les Communes de Pont de Larn
- Procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon dans les cimetières urbains
- Convention avec la Fédération des Œuvres Laïques du Tarn
- Modification du dispositif d'aide à l'implantation commerciale et du règlement d'attribution

II) AFFAIRES FINANCIERES

- Attribution de subventions de fonctionnement
- Convention pour l'organisation du feu d'artifice intercommunal
- Aide à l'implantation commerciale
- Aide pour la destruction des nids de frelons asiatiques
- Aide à l'acquisition de dispositifs de lutte contre les moustiques

III) PERSONNEL

- Création d'un poste contractuel permanent de catégorie A
- Modification du Tableau des effectifs du personnel communal
- Modification du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) / Rajout d'un cadre d'emploi

IV) AFFAIRES FONCIERES

- Acquisition d'un ensemble immobilier 23 rue du Moulin
- Chemin rural de Brettes / Echange d'assiette foncière et cession d'une partie de voie communale
- Convention de servitudes et de mise à disposition avec ENEDIS Route des Lacs Commune de Bout du Pont de l'Arn

V) TRAVAUX – URBANISME

- Aide à la rénovation de façades et vitrines
- Aide pour la réalisation des diagnostics termites

VI) DELEGATION DE POUVOIR